



INFORMATION AUX ADHERENTS

Entrée en formation :

Au cours de la saison l'équipe pédagogique vous propose un certain nombre de formations (à renseigner sur votre fiche d'inscription).

- Elle est conditionnée au règlement de la ou les licences (FSGT/FFESSM),
- De la cotisation club et de la présentation d'une copie du certificat médical. Le choix est laissé aux adhérents de prendre la licence FSGT ou FFESSM ou encore les 2,
- Certifications (brevets) :
 - FSGT ISO 6€,
 - FSGT/CMAS 20€ (redevance FFESSM),
- Assurances complémentaires au choix des adhérents : FSGT (incluse dans la licence), ou FFESSM/Lafont de 20€ à 83€).

Formations :

- N1 : les initiateurs sous la direction de Jérôme,
- N2 : Jérôme, René,
- PA 40/N3 : Jérôme, René, Eric
- TIV René,
- CAFSAN RIFA) : Stéphane, Jérôme,
- Nitrox : Jérôme, René.

Plongeur Niveau 1 :

- Etre licencié (FSGT ou FFESSM),
- Présenter un Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) de moins d'un an,
- Présenter une autorisation parentale pour les mineurs,
- Effectuer 6 plongées de formation, 2 en fosse et 4 en milieu naturel,
- Budget estimatif sortie technique : 220€

Plongeur Niveau 2 :

- Etre licencié (FSGT ou FFESSM),
- Présenter un Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) de moins d'un an,
- Présenter une autorisation parentale pour les mineurs.
- Avoir effectué au minimum 15 plongées en exploration renseignées sur le carnet,
- Effectuer 9 plongées de formation, 2 en fosse et 7 en milieu naturel,
- Budget estimatif sortie technique : 400€.

Plongeur autonome 40m (PA40) :

- Etre licencié (FSGT ou FFESSM),
- Présenter un Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) de moins d'un an,
- Présenter une autorisation parentale pour les mineurs,
- Avoir effectué au minimum 15 plongées en autonomie et 5 plongées encadrées au-delà de 30m avec paliers obligatoires renseignées sur le carnet,
- Effectuer 9 plongées de formation, 2 en fosse et 7 en milieu naturel,
- Budget estimatif sortie technique : 400€.



Plongeur Niveau 3 :

- Etre licencié (FSGT ou FFESSM),
- Etre titulaire du Cafsan ou Rifa,
- Présenter un Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) de moins d'un an,
- Etre majeur,
- Avoir effectué au minimum 5 plongées en autonomie au-delà de 30m avec paliers obligatoires renseignées sur le carnet,
- Effectuer 4 plongées de formation dans la zone 40-50m encadrées par un E4 en plus de la formation PA40,
- Budget estimatif sortie technique : 110€.

Plongeur Nitrox :

- Etre licencié (FSGT ou FFESSM),
- Présenter un Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) de moins d'un an,
- Présenter une autorisation parentale pour les mineurs,
- Etre plongeur Niveau 1 minimum, mais Niveau 2 recommandé,
- Avoir effectué au minimum 5 plongées en exploration renseignées sur le carnet,
- Effectuer 2 plongées de formation au Nitrox.
- Budget estimatif sortie technique : 30€.

Plongeur Nitrox confirmé :

- Etre licencié (FSGT ou FFESSM),
- Etre titulaire du Cafsan ou Rifa,
- Présenter un Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) de moins d'un an,
- Etre majeur,
- Etre Plongeur Niveau 2,
- Etre Plongeur Nitrox,
- Avoir effectué 10 plongées en autonomie,
- Avoir effectué au minimum 20 plongées au-delà de 30m avec paliers obligatoires,
- Effectuer 4 plongées de formation.
- Budget estimatif sortie technique : 320€.

En plus de celles listées ci-dessus le club organise ponctuellement des formations de :

- Encadrant de niveau E1 (Initiateur),
- Encadrant de niveau 2 E2 (Aspirant fédéral),
- Préparation au Niveau 4 Guide de Palanquée,
- Niveau 5 (Directeur de Plongée en exploration),
- Préparation au monitorat E3,
- Technicien en Inspection Visuelle (TIV).

Bonnes bulles à tous.

L'équipe pédagogique